

COMMUNE DE SAINTE GEMMES SUR LOIRE

PRÊT DE MATERIEL COMMUNAL

Formulaire à remettre rempli et signé au secrétariat des services techniques

Association :
Nom du demandeur signataire :
Adresse :
..... Tél:.....

Date de la manifestation :

Lieu de la manifestation :

Matériel demandé :

Matériel	Quantité	à prendre à

Date de transport du matériel par les moyens de l'association
(Date proche de la manifestation)

Les organisateurs doivent impérativement respecter, pour l'installation et l'usage des matériels empruntés, les règles de sécurité (par exemple, les tentes, stands bâchés etc....doivent être correctement fixés au sol). En cas d'accident, dû à des précautions insuffisantes, la commune tient à dégager toute responsabilité.

DECISION

- ACCORDE**
 NON ACCORDE

L'association est autorisée à effectuer le transport du matériel
ci-dessus indiqué : **le**.....
Elle devra le reconduire : **le**.....

Dispositions particulières

Date et signature du demandeur

Date et signature